

**Réunion des États parties à la Convention
sur l'interdiction de la mise au point,
de la fabrication et du stockage des
armes bactériologiques (biologiques)
ou à toxines et sur leur destruction**

12 octobre 2023
Français
Original : anglais

Réunion de 2023

Genève, 11-13 décembre 2023

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption du programme de travail

Programme de travail provisoire

Document soumis par la présidence

<i>Date</i>	<i>10 heures-13 heures</i>	<i>15 heures-18 heures</i>
Lundi 11 décembre	Formalités d'ouverture (points 1 à 4 de l'ordre du jour) Débat général (point 5 de l'ordre du jour)	Débat général (point 5 de l'ordre du jour) (<i>suite</i>)
Mardi 12 décembre	Débat général (point 5 de l'ordre du jour) (<i>suite</i>) Séance informelle consacrée aux déclarations d'ONG	Compte rendu de la présidence du Groupe de travail sur le renforcement de la Convention (point 6 de l'ordre du jour)
Mercredi 13 décembre	Gestion du programme intersessions : questions budgétaires et financières (point 7 de l'ordre du jour) Progrès accomplis sur la voie de l'universalisation de la Convention (point 8 de l'ordre du jour) Rapport annuel de l'Unité d'appui à l'application (point 9 de l'ordre du jour)	Dispositions concernant les réunions de 2024 (point 10 de l'ordre du jour) Consultations informelles sur le rapport de la réunion Adoption du rapport de la réunion (point 11 de l'ordre du jour) Clôture de la réunion (point 12 de l'ordre du jour)

